



22^e DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE – B
Frère Thomas

Dt 4, 1-2.6-8 ; Ps 14 ; Jc 1,17...27 ; Mc 7, 1-8.14-15.21-23

30 août 2015

Sanctuaire du Saint-Sacrement, Montréal

Pureté intérieure, Oasis de miséricorde

« Pourquoi tes disciples ne se comportent-ils pas suivant la tradition des anciens, mais prennent-ils leur repas avec des mains impures ? » (Mc 7,5)

Les pharisiens et les scribes sont choqués de ce que les disciples de Jésus ne se soient pas lavés les mains avant de manger. Pourquoi sont-ils choqués de ce qui n'est qu'un détail ? Parce qu'ils ont peur pour leur pouvoir, qui repose sur les règles de pureté extérieure.

Que voulons-nous vivre, en cette nouvelle année pastorale qui s'ouvre ?
Voulons-nous devenir, ensemble et chacun/chacune, des champions de la pureté extérieure ;
ou bien voulons-nous vivre, ensemble et chacun/chacune, une véritable pureté intérieure ?

Les pharisiens et les docteurs de la loi étaient des hommes très religieux. Ils étaient attachés aux préceptes, aux commandements de la Loi de Moïse.

Cette Loi, qui faisait dire aux peuples – selon le livre du Deutéronome – :
« Quelle est la grande nation dont les lois et coutumes soient aussi justes que toute cette Loi que je vous prescris aujourd'hui ? » (Dt 4,7)

Mais leur attachement à la Loi était par trop extérieur. Et cela les amenait parfois à carrément annuler certains commandements fondamentaux de la Loi par des pratiques extérieures. Jésus donne l'exemple du commandement

« *Honore ton père et ta mère* » (Ex 20,12).

Les pharisiens disaient que si quelqu'un
donnait en offrande sacrée les biens
dont il pouvait assister ses vieux parents,
il était autorisé à ne plus rien faire pour eux.

Donc si j'offre au Sanctuaire du Saint Sacrement
mes économies, cela équivaudrait à l'aide
que je pourrais offrir à mes parents.
Même si cela est bon de faire des dons
au Sanctuaire du Saint-Sacrement,
Dieu ne veut pas que je le fasse au détriment
de mes plus proches qui sont dans le besoin.
« *Vous annulez la Parole de Dieu*
– dira Jésus aux pharisiens –
par la tradition que vous vous êtes transmise » (Mc 7,13).

À quoi assistons-nous dans un tel déplacement ?
Nous assistons à un glissement
de l'intérieur vers l'extérieur.
Ce qui compte, ce n'est plus l'attitude intérieure,
l'intention du cœur.
C'est telle ou telle pratique extérieure précise qui compte.
Malheur à moi si je ne pratique pas extérieurement
ce que les pharisiens enseignent.
Malheur à moi si je ne me lave pas les mains
avant de manger, selon leur rite.
Malheur à moi si je ne verse pas
telle quantité de mes biens au trésor de Temple !

Dans une telle perspective,
nous assistons au développement rapide
du sentiment de culpabilité, du jugement,
de la dissimulation par des faux semblants.

En fait, l'attachement excessif à la pureté extérieure
amène tôt ou tard tout ce que Jésus dénonce
comme de l'impureté venant de l'intérieur :
débauches, vols, meurtres, adultères,
cupidités, méchancetés, etc. (Mc 7,21-22).

N'est-ce pas là le piège des pharisiens
et de bien d'autres notables Juifs
qui ne supportaient pas qu'on mange
des épis de blé le jour du sabbat

et qui ont fait condamner à la croix
le juste par excellence, Jésus.

N'est-ce pas le piège des combattants du groupe État Islamique,
qui font les cinq prières quotidiennes
prescrites par les lois de l'Islam
et qui réduisent des filles mineures en esclavage sexuel.
Cela peut aussi devenir notre piège,
si nous sommes trop attachés à des pratiques extérieures.

Si, pour cette nouvelle année pastorale,
nous prenons des résolutions d'être assidus à la messe,
aux liturgies, aux rendez-vous de prière,
aux divers groupes que nous fréquentons,
aux divers engagements qui sont les nôtres, c'est bien.
Cela est même très bien si nous y sommes fidèles.
Mais que faisons-nous de la pureté de notre cœur,
de la charité, de la douceur,
de la compassion, de la miséricorde ?
Cela aussi fait partie de la loi de Dieu
même si c'est moins perceptible extérieurement.

Le pape François donne à l'Église et au monde,
à partir du 8 décembre prochain, une année toute spéciale :
l'année de la Miséricorde.
Une année où la miséricorde de notre Dieu
sera davantage mise en valeur.
Une année où chaque communauté sera invitée
à vraiment devenir ce qu'elle est :
un « oasis de miséricorde ».

Nous allons, ici au Sanctuaire du Saint Sacrement,
vous proposer quantités d'activités, d'engagements.
Si nous les vivons sans miséricorde,
sans la pureté intérieure de nos cœurs, cela ne sert à rien.

Saint Paul ne va-t-il pas jusqu'à affirmer :
« *Quand je distribuerai tous mes biens aux pauvres,
si je n'ai pas la charité, cela ne sert à rien* » (1 Co 13,3).
Et saint Jacques nous dit aujourd'hui :
« *Qui écoute la Parole sans la mettre en pratique
ressemble à un homme
qui observe sa physionomie dans un miroir* » (Jc 1,7).

Nous voulons bien davantage
que nous regarder dans une glace en cette année – n'est-ce pas ?

Que le Sanctuaire du Saint-Sacrement
devienne davantage – en cette année pastorale –
non pas un lieu de rendez-vous de gens purs et corrects,
mais un oasis de miséricorde,
ouvert aux personnes pleines de fragilités et de misères
que tous et toutes nous sommes,
et ouvert à toute personne
qui a soif d’amour véritable et de pureté intérieure !

© FMJ – Tous droits réservés.